



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**

Distr.
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/40/21
26 juin 2003



FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Quarantième réunion
Montréal, 16 - 18 juillet 2003

INDICATEURS D'EFFICACITÉ (DÉCISION 38/69)

Contexte

1. A sa 32^{ème} réunion, le Comité exécutif a reconnu la nécessité de modifier les indicateurs d'efficacité actuels et demandé au "Secrétariat, en collaboration avec les agences d'exécution et les pays visés à l'article 5, de commencer à examiner et formuler de nouveaux indicateurs compatibles avec les efforts déployés par le Comité exécutif pour élaborer un plan stratégique qui tienne compte d'une approche pilotée par les pays et de soumettre un rapport au Comité exécutif lors d'une réunion ultérieure" (Décision 32/7).
2. A sa 38^{ème} réunion, le Comité exécutif a chargé le Secrétariat, en collaboration avec les agences d'exécution et les pays visés à l'article 5, de préparer une série d'indicateurs d'efficacité pour la période de conformité en fonction du modèle de plan d'élimination triennal et en tenant compte de la discussion lors de la réunion sur les indicateurs d'efficacité (Décision 38/69 a).
3. Les agences d'exécution n'ont fait aucune suggestion dans la préparation de ce document. En dépit de plusieurs demandes, le PNUE n'a pas transmis les résultats d'une étude, parrainée par la Finlande, sur l'élaboration d'indicateurs d'efficacité pour les projets ne portant pas sur des investissements. Toutefois, le document tient compte des observations exprimées par les membres du Comité exécutif à la 38^{ème} réunion.
4. Ce document est présenté comme un document de concept qui permettra au Comité exécutif de continuer à examiner cette question.

Mesurer l'efficacité pendant la période de conformité

5. L'élaboration de critères d'efficacité est largement déterminée par ce qu'ils veulent mesurer : l'efficacité du pays, l'efficacité globale de l'ensemble de l'agence ou l'assistance fournie par une agence pour permettre à un pays d'atteindre la conformité par la mise en oeuvre de projets approuvés et autres mesures.
6. L'efficacité du pays est évaluée à partir des données qu'il communique aux Parties sur le respect des mesures de réglementation, ce qui dépasse le mandat de ce rapport.
7. Les indicateurs d'efficacité existants (voir Annexe I) tentent de mesurer l'efficacité des agences d'exécution dans la réalisation des objectifs de leurs plans d'activités respectifs, incluant l'approbation du projet et sa mise en oeuvre. Puisque la quasi-totalité des activités du plan d'activités de 2003 repose sur les besoins de conformité, il est essentiel de le déposer à temps pour obtenir l'approbation de toutes les activités admissibles incluses dans les plans. Pour une répartition optimale des ressources limitées, allouées à la réalisation des objectifs d'élimination fixés, il faut examiner minutieusement les montants des coûts des activités et de SAO à éliminer, mentionnés dans les plans d'activités. Les indicateurs d'efficacité existants mesurent avec précision les objectifs d'approbation des projets ainsi que les objectifs administratifs.
8. Toutefois, durant la période de conformité, la mise en oeuvre de projets approuvés mais pas encore mis en oeuvre, incluant les ententes pluriannuelles par pays, est critique. Les rapports

périodiques annuels et les rapports de situation sur les ententes pluriannuelles permettent d'évaluer dans quelle mesure les agences aident les pays dans leurs efforts de conformité.

9. Les rapports périodiques incluent les dates d'achèvement prévues, par projet, les objectifs des projets déjà atteints et les objectifs prévus pour l'avenir. Puisque les données sont fournies sur une base individuelle (projet/entente), elles peuvent être compilées par pays, tel qu'indiqué dans les observations du Secrétariat sur les rapports périodiques de cette année.

10. En outre, les évaluations utilisant les objectifs des plans d'activités diffèrent de celles qui utilisent les objectifs des rapports périodiques. Par rapport aux objectifs proposés de manière globale par les agences dans leurs plans d'activités, les agences¹ ont atteint plus de 100% de leurs objectifs pour le nombre de projets achevés (110%), les fonds décaissés pour les projets (105%) et les SAO éliminées (148%), d'après l'évaluation de leurs plans d'activités (UNEP/OzL.Pro/ExCom/40/20, selon les Tableaux 1 et 4). Cependant, une comparaison entre les dates d'achèvement prévues et le décaissement estimé, mentionnés pour chaque projet dans les rapports périodiques de 2001, et l'efficacité réelle, selon les rapports périodiques de 2002, révèle que les agences ont achevé 44% des projets qu'elles avaient prévu achever, décaissé 87% des fonds et éliminé 54% des SAO, d'après leurs rapports périodiques (UNEP/OzL.Pro/ExCom/40/13, Annexe I).

11. Il convient de noter que 535 projets d'investissement dont 33 ententes pluriannuelles et 483 projets ne portant pas sur des investissements sont encore en cours de mise en œuvre. Ces projets devraient éliminer 140 000 tonnes PAO au début de cette période triennale.

Observations

12. A sa 39^{ème} réunion, le Comité exécutif a approuvé les indicateurs d'efficacité pour 2003 qui sont les mêmes que les indicateurs utilisés précédemment. Même si ces indicateurs continuent de permettre une évaluation globale de l'efficacité des agences, il se peut qu'ils ne reflètent pas la réalité d'un projet ou d'un pays, tel qu'indiqué au paragraphe 10.

13. C'est pourquoi, une comparaison entre les réalisations prévues et réelles, à partir des deux derniers rapports périodiques, fournirait peut-être la meilleure évaluation de l'efficacité des agences d'exécution dans les activités de mise en œuvre pour soutenir les pays dans leurs efforts pour parvenir à la conformité.

14. Il a été suggéré que les pays visés à l'article 5 puissent évaluer l'efficacité des agences d'exécution pour les aider à atteindre la conformité. Il faudrait poursuivre la réflexion afin d'identifier les meilleures modalités d'une telle évaluation compte tenu du fait qu'il faudrait consulter plus de 130 pays visés à l'article 5.

15. Un autre problème examiné dans les discussions antérieures sur les indicateurs d'efficacité, ce sont les conséquences de ne pas atteindre les objectifs d'efficacité. Il n'y a eu aucune conséquence pour les évaluations des plans d'activités, en dehors d'une légère réduction

¹ À l'exclusion du PNUE en raison de l'absence de données mais le PNUE a indiqué qu'il avait dépassé son objectif pour les achevements de projets et atteint 93 pour cent de son objectif de décaissement.

des parts de financement des agences d'exécution, suite à l'évaluation de leurs plans d'activités de 1997 (Décision 25/4), et de l'envoi de lettres aux pays visés à l'article 5 et aux dirigeants des agences d'exécution pour les inviter à comparer l'efficacité de leurs agences à celles des autres, suite à l'évaluation des plans d'activités de 1999 (Décision 32/7 b). Le Comité exécutif pourrait continuer à examiner les conséquences possibles à partir de l'évaluation annuelle des plans d'activités et des rapports périodiques.

Recommandations

Le Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances pourrait recommander au Comité exécutif de :

1. Prendre note du document sur les indicateurs d'efficacité, contenu dans UNEP/OzL.Pro/ExCom/40/21.
2. Prier les agences d'exécution de transmettre des propositions sur les indicateurs d'efficacité au Secrétariat, huit semaines avant la 41^{ème} réunion du Comité exécutif;
3. Charger le Secrétariat de préparer un document à partir des concepts ébauchés dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/40/21, des observations exprimées par les membres du Comité exécutif lors de la 40^{ème} réunion et des suggestions des agences d'exécution.

Annex I

EXISTING PERFORMANCE INDICATORS

Investment Performance Indicators

Category of Performance	Item	Weighting
Implementation	ODP phased out	40
Implementation	Funds disbursed	30
Approval	Distribution among countries	10
Administrative	Project completion reports	20
Administrative	Submission of progress reports	10
Implementation	Speed of first disbursement	
Implementation	Speed of completion	
Implementation	Project completion pursuant to Decision 28/2	
Implementation	Net emission due to delays	
Approval	Value of projects approved	
Approval	ODP to be phased out	
Approval	Cost of project preparation	
Approval	Cost-effectiveness	

Non-Investment Performance Indicators

	Item	Weighted
Implementation	Number of Projects Completed	50
Implementation	Funds Disbursed	30
Implementation	Speed until first disbursement	10
Implementation	Speed until project completion	10
Administrative	Submission of progress reports	10
Implementation	Policies initiated from non-investment activities	
Implementation	Reduction in ODP from non-investment activities	

UNEP Specific Non-Investment Performance Indicators

Item
Number of newsletters
Number of joint/regional activities which Network members are involved
Improvement over previous years in data reporting and enacting the legislation and policies for ODS phase-out in Networking and institutional strengthening countries
The extent of awareness-raising activities initiated by the countries as a result of UNEP's publications
The extent to which experience achieved through UNEP's activities is used in the adoption and adjustment of ODS phase-out strategies by Network countries
The extent to which the networks are used by the Agencies and the Secretariat in developing their work or explaining new policies
